

Fideliter n° 252 de novembre-décembre 2019 – L'État, éducateur universel ?

Publié le 3 janvier 2020 · 1 min de lecture



L'État, éducateur universel ?

Quand les lois menacent la bonne éducation des enfants, il faut rappeler les principes naturels et catholiques : de la famille, de l'Église et de la nation, laquelle est responsable en matière d'éducation ?

« Pour affaiblir encore l'influence de l'éducation familiale s'ajoute aussi de nos jours ce fait que, presque partout, on tend à éloigner l'enfant, toujours plus et dès l'âge le plus tendre, de la famille ». Ces propos sont d'une actualité brûlante. Ils critiquent la place croissante prise par l'État dans l'éducation, toujours sous le prétexte d'un mieux pour l'enfant. Pourtant, ils ont été écrits il y a 90 ans quasiment jour pour jour par le pape Pie XI !

À qui revient-il d'enseigner et d'éduquer les enfants ?

Pour lire la suite :

Vous pouvez vous procurer la version papier dans votre chapelle ou sur

<http://www.clovis-diffusion.com/>

Source : laportelatine.org/publication/fideliter-n-252-de-novembre-decembre-2019-lecole-a-3-ans-menace-pour-les-enfants-2

© La Porte Latine — Fraternité Saint-Pie X, District de France